

La délégation de la FNEC FP-FO était composée de son secrétaire général et du représentant FO au CHSCT ministériel.

1) Respect des CHSCT :

La FNEC FP-FO a dénoncé l'absence de réunion des CHSCT et rappelé l'obligation faite au ministre de les réunir pour consultation avant de prendre des décisions d'ordre sanitaires. Les réunions préalables des CHSCT sont non seulement réglementaires mais elles seraient utiles afin d'éviter que les mesures prises soient inapplicables comme c'est le cas actuellement pour la mise en œuvre du protocole.

2) A propos des annonces gouvernementales :

Du coup **les annonces** faites jeudi ne sont pas compréhensibles. Pour savoir qui est cas contact il faut désormais un mode d'emploi. Plus personne ne comprend rien.

La FNEC FP-FO dénonce également les mesures prises notamment sur **l'EPS** qui visent à priver les élèves d'une partie de leur enseignement, alors que dans le même temps les élèves continuent à être entassés à plus de 30 dans les salles de classe.

La FNEC FP-FO met cette mesure en rapport avec les mesures **sur la restauration scolaire**. Déjà dans les établissements des gymnases sont réquisitionnés pour servir de « cantines ». Nous avons demandé que les ORS des personnels ne soient pas impactées par ces décisions qui peuvent allonger les temps de restauration, les interclasses, voir les journées pour les élèves. Elle a demandé que cela ne soit pas prétexte à une nouvelle réduction du droit à l'enseignement.

Alors que nous constatons que les CHSCT, les CT et les CAP se déroulent très souvent en distanciel, ce qui vise à empêcher que les revendications des personnels soient défendues correctement, nous constatons que les réunions pour mettre en place les « constellations » ne posent aucun problème. FO a demandé le rétablissement du droit syndical, et notamment des Heures d'Informations Syndicales annulées par le Recteur d'Aix-Marseille. FO cite également le cas d'un département qui organise un exercice départemental PPMS avec confinement.

Pour que les mesures soient comprises, elles doivent être cohérentes.

3) A propos de la protection des personnels :

La FNEC FP-FO a donc rappelé que le Ministre ne respecte toujours pas ses obligations d'employeur :

- ♦ Les masques fournis ne sont toujours pas des EPI. La FNEC FP-FO demande que les masques protecteurs soient fournis aux personnels qui en font la demande.
- ♦ La politique des tests est anarchique et incohérente. FO a souligné l'incohérence de l'attitude ministérielle. Le 29 juillet en réponse à l'avis du 3 avril qui demandait le dépistage généralisé comme préalable à toute reprise d'activité, le ministère a répondu : « Le dépistage systématique ne peut rendre compte d'une situation qu'à un instant « T », ne permettant pas de prémunir la communauté contre de nouveaux cas d'infection ultérieurs. »

Concernant les tests, la FNEC FP-FO s'est opposée à toute réquisition des infirmières scolaires qui se traduirait forcément par un abandon de toutes leurs autres missions en raison de leur nombre trop peu nombreux. Le volontariat affiché par le Ministère n'est pas confirmé sur le terrain où les collègues sont pressionnés pour accepter.

Pour FO il faut recruter des médecins scolaires et des infirmières scolaires en masse. Il est surprenant de voir que la seule préoccupation du gouvernement est de les transférer aux collectivités dans le cadre de la loi 4D.

- ♦ **Concernant le suivi médical des personnels**, là aussi, alors qu'il faudrait plus de médecins du travail, le gouvernement n'a rien de plus presser que de détruire la médecine du travail en modifiant le décret 82-453 et en transférant les compétences des médecins du travail sur d'autres personnels. La FNEC FP-FO a demandé **un réel suivi médical des agents**.

- ♦ **Sur les personnels vulnérables**, la FNEC FP-FO a soulevé une nouvelle fois le problème de l'attribution des ASA.

- ♦ **Sur le jour de carence**, la FNEC FP-FO a dénoncé les conditions restrictives et complexes prises par le gouvernement et demandé la suppression pure et simple du jour de carence.

4) Sur l'hybridation, les cours à distance :

Cet enseignement dégradé sera prolongé au-delà du 20 janvier pour les lycées et rendu possible en collège : nous alertons le ministre sur le risque de décrochage massif, notamment dans les REP et REP+. Plutôt que de réduire les enseignements, le ministre doit mettre tout en place pour permettre la continuité des enseignements à 100% en présentiel, notamment en créant les postes nécessaires.

5°) Sur le baccalauréat

A partir du 20 janvier 2021, les élèves de Terminale sont appelés à lister leurs souhaits d'orientation sur la plateforme Parcoursup. La pression est énorme :

=> pour les lycéens qui se demandent s'ils feront vraiment leur prochaine rentrée dans le supérieur,

=> et pour les personnels qui ne peuvent plus dispenser leurs cours normalement, car ils n'ont tout simplement plus les heures pour le faire.

Cette pression est rendue encore plus forte par la situation chaotique que connaissent les lycées depuis un an. Les élèves ont subi un enseignement incomplet dès la Première et, pour beaucoup d'entre eux, la division des horaires par deux depuis novembre 2020. Comme l'indique un communiqué intersyndical FO – SNES- SNALC – CGT – Sud et SNCL : le baccalauréat national doit être rétabli avec des épreuves terminales, nationales, ponctuelles et anonymes. Les épreuves de mars doivent être reportées.

6°) Concernant les recrutements supplémentaires depuis novembre. Force est de constater que les rectorats ont eu du mal à recruter, et pour cause : le ministre a fait le choix de l'uberisation : faire appel à des enseignants contractuels pour des CDD de 3 mois, sans perspective de titularisation ni de stagiairisation. Il y a urgence à créer les postes pérennes, en prenant tous les candidats sur les listes complémentaires, et à revenir sur les suppressions prévues à la rentrée prochaine.

En conclusion : les représentants du ministre n'ont répondu à aucune revendication. La FNEC FP-FO a rappelé sa détermination à préparer avec les personnels la grève du 26 janvier et ses suites pour peser et gagner sur les revendications.